

Recours pour excès de pouvoir à l'encontre de l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 portant déclaration de projet en vue de l'extension du cimetière Blancpignon à Anglet et emportant mise en compatibilité du PLU communal.

Les associations sus visés CADE / SEPANSO PA / 5CLB / JUZAN VIVANT ont introduit auprès du tribunal administratif de Pau , via leur Avocate, un recours pour excès de pouvoir en l'encontre de la décision ouvrant une modification du PLU d'Anglet afin de procéder à l'extension du cimetière de Blancpignon sur la forêt publique du Pignada.

La requête déposée souligne notamment le caractère illégal de la procédure pour non respect des délais de la concertation, l'absence, lors de l'enquête publique du rappel du caractère d'intérêt général du projet alors que la loi l'exige, l'absence de consultation de la commission départementale environnementale des risques sanitaires et technologiques. Elle note l'insuffisante prise en compte des règles de l'ERC (éviter, réduire, compenser), les différentes variantes possibles à l'extension du cimetière sur la forêt publique du Pignada ayant fait l'objet d'une analyse indigente et ou ayant été écartées sans examen comme celle de la création de murs d'enfeus.

La requête rappelle également que la demande de distraction du statut de régime forestier dont bénéficie les parcelles concernées du Pignada aurait du précéder toute demande et décision de modification du Plu d'Anglet, comme le confirme la jurisprudence. Enfin le projet aurait du justifier de façon très précise de l'intérêt général qui s'attache à l'opération d'aménagement envisagée, au regard de l'atteinte excessive qui est portée aux autres intérêts en présence et notamment à l'intérêt général du maintien de la nature forestière des parcelles convoitées.

Il apparaît enfin, que la nécessité d'agrandir le cimetière de Blancpignon dans des proportions aussi importantes s'impose d'autant moins que le principe de l'inhumation est en très net recul eu regard de la crémation.

Il est donc demandé au Tribunal l'annulation pure et simple de l'arrêté du 4 juin 2024 portant modification du Plu sensé ouvrir droit à l'extension du cimetière de Blancpignon sur la forêt publique du Pignada. .

Contacts :

Victor Pachon Cade (0670480705)/ Marc Lassus Sepanso (0608932141) / Jacques Descargues 5CLB (0624491536) Arnaud Gréciet (0622311299)et Mahaut Fanchini (0611681085) Juzan Vivant.